

Claudine Amstein

Repenser notre fiscalité



Photo m. a. d.

Le système fiscal suisse aurait besoin d'une «mise à jour» digne de ce que fut le web 2.0 dans le monde du numérique. Une évolution vers plus de simplicité. Une meilleure adéquation avec les besoins du 21^e siècle. Dans une récente interview au journal «Le Temps», le professeur et avocat genevois spécialiste en droit fiscal Xavier Oberson conseillait, à juste titre, de repenser le tout, de fond en comble. Car l'évolution actuelle est telle, dit-il, que l'on court le risque de se retrouver avec «un système fiscal médiéval», inévitablement néfaste à la compétitivité de la Suisse.

S'agit-il là d'une pure inquiétude d'expert? Non, loin s'en faut. Impôts communaux, cantonaux, fédéraux, péréquation, TVA, taxes, impôt anticipé, droit de timbre... Qui a encore une vision d'ensemble? Comment sont canalisés les flux de l'argent public, de la Confédération aux cantons et communes, et inversement? Quelles sont les taxes affectées, celles qui le sont partiellement et celles qui filent dans la caisse générale? Plus personne ne s'y retrouve.

Une mise à plat de l'ensemble permettrait de ré-examiner la délégation des tâches – toujours plus nombreuses – vers les échelons inférieurs: de la Confédération aux cantons, et des cantons aux communes. Elle permettrait de déterminer plus précisément les parts respectives des impôts directs et indirects dans l'ensemble des revenus fiscaux. Elle serait l'occasion de remettre en cause des prélèvements qui datent d'une autre ère (que l'on songe au droit de timbre), et de nous interroger sur la nécessité

de maintenir un impôt anticipé de 35 pour cent sur les revenus de l'épargne.

Reste une question fondamentale: une telle révision est-elle simplement possible? Le système fiscal suisse est un mikado. Si l'on tire la mauvaise baguette, l'ensemble du jeu est déstabilisé. On ne peut plus procéder que par petites touches, superficielles. Les Suisses sont experts en micro-techniques, cela se ressent dans les solutions fiscales... Mais là où nous avons l'habitude de travailler au microscope, la communauté internationale nous fait désormais opérer au marteau-piqueur: renégociations systématique des conventions de double imposition, affaiblissement du secret bancaire, remise en cause des régimes spéciaux pour l'imposition des bénéfices...

Il est vrai qu'un «aggiornamento» fiscal serait une tâche titanesque. Mais quelle magnifique contre-offensive il constituerait face aux pressions internationales! Plutôt que de vouloir rajouter une baguette en équilibre forcément instable au mikado fiscal helvétique (comme la fiscalité écologique), le Conseil fédéral devrait donc lancer une réflexion de fond visant à moderniser sa fiscalité. Ce serait un bon début. ■

Claudine Amstein est directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI).